



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

**N2 Messieurs et Dames Zone 4**

**CRITERIUM FEDERAL Tour 2**

**CONVOICATIONS**

**Toutes les catégories se dérouleront à Saint EGREVE (38120)**

Halle Jean BALESTRAS

2 rue des BRIEUX

**Le Samedi 3 décembre 2022**

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

**Le Dimanche 4 décembre 2022**

Poursuite de la compétition à 9H00

<b><u>Responsable Fédéral</u></b> :	Gilbert CHAVEROT	06.82.84.33.48	g.chaverot@free.fr
<b><u>Juge-arbitre</u></b> :	Nicolas HAREL	06.74.29.24.44	harelnicolas@gmail.com
<b><u>Organisateur</u></b> :	US St EGREVE TT	06.87.87.63.61	bourbon.marie-alix@wanadoo.fr

**Les balles seront des Nittaku Premium 40+.**

**N'oubliez pas votre preuve de licence avec CERTIFICATION MEDICALE**

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

**RAPPEL** : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

**Nota : Le forfait est excusé si :**

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**  
**Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

**Tableaux féminins** : 3 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –

- **DSE, D19 et D15** : 2 Poules de 5 ; Barrages 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les 1<sup>ères</sup> pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour les places 7-10.
- **Les groupes D11 et D13 sont toujours regroupés en un seul, mais jusqu'à 12 joueuses** ; Si 9 à 11 joueuses, 1 poules de 5 et l'autre pour compléter.

**Tableaux masculins** : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -

- 4 Poules de 4 ; Barrages 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ; les perdants avec les 4<sup>èmes</sup> jouent les places 9-16 ;
- Les gagnants avec les 1<sup>ers</sup> jouent les places 1-8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

### **Placement des joueurs :**

Au tour 1, les joueurs sont placés d'après le dernier classement officiel diffusé.

Aux tours suivants, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

### **Les règles pour les montées de N2 :**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;*
- *le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

*A l'issue du **dernier tour** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.*
- *le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

### **Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens pour absence justifiée :**

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune **en MSE, M11 et M13**) ;
- Donc, 5 descentes (12<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M19, M11, et 6 descentes (11<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;
- Donc, 2 descentes (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D19, D11, et 3 descentes (8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X19) si le montant de X19 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...

+ 1 descente supplémentaire en X15 (X19) si l'un des descendants de X19 (XSE) est un -15 (-19) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...